Trace des Falaises (BNGT 3)

Grande-Terre Nord



les falaises (PNG)



Dernière des 3 étapes de la Boucle du Nord Grande-Terre : à Anse-Bertrand, de La Porte d'Enfer à La Mahaudière, en empruntant la trace des falaises.

Au travers des sentiers de randonnée de la Boucle, découvrez les richesses du territoire du Nord Grande-Terre ! Partez à la découverte de la forêt sèche de la réserve biologique dirigée (RBD) du Nord Grande-Terre.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h

Longueur : 11.7 km

Dénivelé positif : 168 m

Difficulté : Moyen

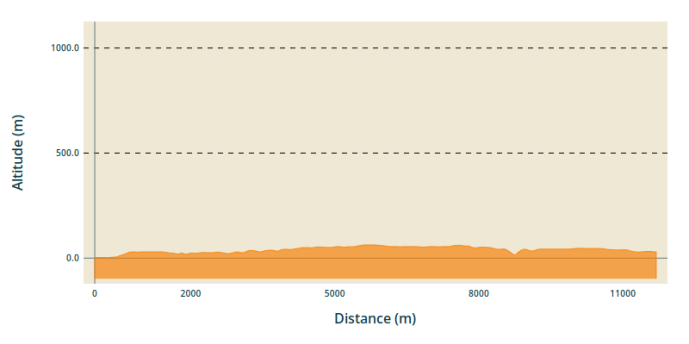
Type : Aller simple

Thèmes : Boucle du nord Grande-Terre, Géologie, La Route de l'Esclave, Littoral et falaise

Itinéraire

Départ : Anse-Bertrand, plage de la Porte d'Enfer
Arrivée : Anse-Bertrand, site de la Mahaudière
Balisage : Boucle nord Grande-Terre PR Sentier du Littoral VTT
Communes : 1. Anse-Bertrand
2. Petit-Canal

Profil altimétrique



Altitude min 2 m Altitude max 63 m

Balisage : jaune + poteaux avec logo CANGT.

Partant du site de la Porte d'Enfer, suivre la trace des falaises qui serpente vers le sud ***(sentier des douaniers puis sentier du Souffleur)*** puis oblique vers l'ouest dans les terres jusqu'à l'ancienne Habitation "La Mahaudière", site d'arrivée de cette 3ème étape.

Source d'informations : "Discours interprétatif de la Boucle du nord Grande-Terre" - CANGT / AVPMC J.Barfleur, 2016.

Pour plus d'informations sur la Boucle du Nord Grande-Terre, voir la page : http://www.randoguadeloupe.gp/informations/partenariats/

Sur votre route...



- Trou du Souffleur (A)
- Trou a Man Koko (B)
- Porte d'Enfer (C)
- Pointe du Souffleur (D)
- Pointe "Tête à Boeuf" (E)
- Anse à la Barque (F)
- Route de l'Esclave : Habitation La Mahaudière (G)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Ne pas s'approcher du bord des falaises ni du trou du Souffleur : risques d'effondrement.
NB : attention, beaucoup d'algues sargasses en général dans le lagon de la Porte d'Enfer.

En milieu naturel, la prudence et la vigilance doivent être multipliées, d'autant que la Guadeloupe est soumise à des risques naturels. Adopter un comportement responsable est indispensable pour que la randonnée reste un plaisir !
Attention : parkings et baignade non surveillés.

Comment venir ?

Transports

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :
Dépozé : https://depoze.fr
KAROS : https://www.karos.fr

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,48607 N - Long : 61,442057 W.

A Anse-Bertrand, prendre la route RD122 en direction du site de la Porte d'Enfer.

Parking conseillé

Anse-Bertrand, parking à côté de la plage de la Porte d'Enfer

Accessibilité

Panneaux pédagogiques en braille, au niveau du point de vue sur la Porte d’Enfer (route RD122).

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"
2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis

contact@lenordguadeloupe.com
Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48
http://www.lenordguadeloupe.com

Source

Rando Guadeloupe

https://www.randoguadeloupe.gp/

Sur votre route...



Trou du Souffleur (A)

La Pointe de la Tortue et le trou du Souffleur, spectaculaire geysers d'eau de mer dans la roche côtière.

Attention, ne pas s'approcher du bord !

Attribution : PNG



Trou a Man Koko (B)

Le trou de Madame Coco, lieu mythique lié à la légende du pacte de Mme Coco avec Lucifer.

Attribution : PNG



Porte d'Enfer (C)

Le lagon de la Porte d'Enfer, avec son plan d'eau protégé, son aire aménagée de pique-nique, unique porte maritime accessible, quoique difficile, de cette côte.

Attribution : PNG



Pointe du Souffleur (D)

Pointe du Souffleur

Attribution : PNG



Pointe "Tête à Boeuf" (E)

Pointe Tête à Boeuf, site de pêche à pied bien connu des pêcheurs de falaises, qui par ailleurs sert d'amer aux pêcheurs en mer de la côte.

Attribution : PNG



Anse à la Barque (F)

L'Anse à la Barque : toponymie et histoire. Un réseau quadrillage de sentiers, mares et ravines.

Attribution : PNG



Route de l'Esclave : Habitation La Mahaudière (G)

Les sources les plus anciennes concernant cette habitation remontent à 1732. A l'époque, il ne s'agit pas encore d'une sucrerie. Vers 1770, la propriété d'Etienne Douillard Mahaudière évoque plutôt une grosse cotonnerie disposant d'un grand nombre de cases d'esclaves mais de très peu de bâtiments industriels. Il existait alors de très nombreuses cotonneries dans cette partie de la Grande-Terre. La propriété s'agrandit progressivement et se tourne vers la production de sucre jusqu'à la Révolution où elle est séquestrée. 200 cultivateurs travaillent alors sur l'habitation « Lahaut », telle qu'elle est alors nommée.

En 1828, 147 esclaves y sont employés à valoriser les 465 ha de la propriété. Le propriétaire est alors Jean-Baptiste Douillard Mahaudière dont le nom est resté attaché à une affaire judiciaire célèbre.

En octobre 1840, il fut poursuivi par la justice pour séquestration abusive de son esclave Lucile, couturière. Celle-ci était accusée par son maître d'avoir empoisonné sa femme. Lucile fut jetée dans un cachot mesurant 5m^2 et seulement 1,20m de haut de sorte qu'elle ne pouvait s'y tenir debout. Elle y resta près de deux ans dans un isolement quasi-absolu. Dénoncé à la justice par lettre anonyme, Douillard Mahaudière dut répondre de ce crime devant les assises de Pointe-à-Pitre. Le procureur du roi, lui-même colon et propriétaire en Guadeloupe, se trouva tiraillé entre son rôle de magistrat et les intérêts de la communauté à laquelle il appartenait. Sous la pression des colons, Douillard Mahaudière fut déclaré non coupable et acquitté. L'esclave Lucile fut vendue.

Dans les années suivant l'abolition de l'esclavage, l'habitation périclite lentement. A la fin du XIXè siècle, la transformation des installations font de l'habitation une distillerie importante fonctionnant à la vapeur. L'activité perdurera sur le site jusqu'au début des années 1950.

Attribution : PNG